



Climat

Mouans-Sartoux signe l'Accord de Glasgow

Mobilité

400 Mouansois ont donné leur avis

Petite enfance

Un accueil sur mesure

Bio

La régie agricole fête ses 10 ans !



Vaccination des Mouansois de + de 75 ans : faites-vous connaître en mairie et au CCAS



La campagne de vaccination qui a débuté timidement en janvier en France se poursuit depuis sur le même rythme. A Mouans-Sartoux, environ 15 % des personnes éligibles à la vaccination (+ 75 ans) ont reçu leurs deux injections. Les personnes âgées de 75 ans et plus désireuses de se faire vacciner contre la Covid-19 sont invitées à se faire connaître à l'accueil de l'hôtel de ville de Mouans-Sartoux (tél. : 04 92 92 47 00) et au CCAS. Elles seront dirigées dans les meilleurs délais au centre de vaccination Arnaud Tzanck de Mougins. Les Mouansoises et les Mouansois de moins de 75 ans qui présentent des comorbidités seront également pris en charge par le centre de vaccination de Mougins (s'inscrire en mairie ou au CCAS). Pour toute information complémentaire : 06 12 29 88 62.

Le centre de dépistage de la Covid-19, situé dans la salle Léo Lagrange, est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h et le week-end de 9 h 30 à 12 h 30.

Des tests antigéniques (résultats en 20 mn) ainsi que des tests RT PCR (résultats en moins de 24 h) y sont réalisés. Ces tests gratuits (se munir seulement de sa Carte Vitale) sont réalisés par des professionnels de santé. Prenez soin de vous, restons prudents !



Sommaire

- 2 - A la Une
- 3 - L'édito de Pierre Aschieri
- 4 - Alimentation durable
- 5 - Alimentation durable
- 6 - Ecologie
- 7 - Participez !
- 8 - Climat
- 9 - Mobilité
- 10 - Petite enfance
- 11 - Jeunesse
- 12 - Merci !
- 13 - Vie municipale
- 14 - Économie et Vivre Ensemble
- 15 - Urbanisme
- 16 - Vie associative
- 17 - Bio

- Vaccination et dépistage de la Covid-19
- Maire de Mouans-Sartoux
- Le citoyen nourrit la ville
- Le défi des Familles à Alimentation Positive
- 300 sapins collectés et recyclés
- La Cop 26, c'est déjà maintenant !
- Mouans-Sartoux signe l'Accord de Glasgow
- 400 Mouansois ont donné leur avis
- Un accueil sur mesure
- Un nouveau logo pour *Si t'es ado*
- Départs à la retraite des agents municipaux - La parole aux élus
- Retour sur le conseil municipal du 17 février 2021
- FabLab en Pays de Grasse - Stop au sexisme !
- Arnaud Dawidowicz nouveau directeur du service
- La Maison Bleue s'est réorganisée
- La régie agricole de Haute Combe fête ses 10 ans !

Photo de couverture : Anémone Hortensis le long de la Piste du Tabourg en lisière de la forêt communale.





Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

Beaucoup de choses se disent sur la crise sanitaire qui nous frappe, beaucoup trop sûrement ; le manque d'anticipation, la stratégie vaccinale, le couvre-feu, les confinements, beaucoup de contradictions, beaucoup de confusions...

Faire un bilan serait prématuré.

Essayons néanmoins de prendre un peu recul, de faire un pas de côté, d'extraire des faits positifs et constructifs de cette situation inédite.

Laissons cette partie du monde économique qui s'adapte, se réinvente et qui parfois profite de cette crise, rien de plus naturel somme toute, c'est le principe fondateur de l'économie de marché, mais, intéressons-nous au monde associatif et sportif de notre commune.

Nous ne pouvons qu'être enthousiasmés par l'imagination et la créativité dont a fait preuve le monde associatif mouansois.

Malgré des conditions sanitaires très contraignantes, malgré la fermeture des espaces dédiés aux sports, aux loisirs à la culture, les clubs et les associations de notre commune ont réussi à garder le contact avec leurs adhérents.

« Nous ne pouvons qu'être enthousiasmés par l'imagination et la créativité dont a fait preuve le monde associatif mouansois. »

Si la pratique de l'activité est parfois très contrainte et réduite, si les lieux sont inaccessibles, le lien, quant à lui, est maintenu, ce lien essentiel, le plaisir de se retrouver, le plaisir d'échanger autour d'une même passion, ce lien, parfois plus important que la pratique de l'activité elle-même.

Le club, le groupe, le cercle est le lieu où l'on se construit, où l'on trouve des amis pour la vie, c'est, pour certains, une deuxième famille.

Il convient une fois encore de souligner le rôle essentiel du monde associatif, le bienfait social en temps normal et qui devient salutaire en temps de crise.

Rendons hommage aux éducateurs, entraîneurs, animateurs qui, dans un contexte très hostile, gardent la foi, continuent à transmettre les valeurs plus que jamais essentielles, de coopération, d'ouverture, d'entraide et de partage.

Espérons seulement que cette pandémie ne tarde pas trop à disparaître avant que tous ces clubs et associations rencontrent de réelles difficultés de subsistance.

Votre maire
Pierre ASCHIERI





Récolte de fèves.

ALIMENTATION DURABLE



Fleurs de courgette.

Le citoyen nourrit la ville !

Une quarantaine de Mouansois engagés dans la démarche ont participé à une réunion de travail de co-construction du projet « le citoyen nourrit la ville » !

Cette réunion fut l'occasion de faire un premier retour sur le recensement participatif des lieux potentiels de production dans la ville qui s'est déroulé tout le mois de février et sur les idées de projets et candidatures déposées. Suite aux deux premières réunions, de nombreuses idées de projets ont été proposées par les participants.

Les projets sont variés allant de la mise en culture de petits espaces délaissés à la création d'une forêt nourricière en passant par l'installation de jardinières de légumes sur des parkings et dans le vieux village, par le développement de

jardins partagés ou encore par la mise en place d'un rucher collectif.

« 40 terrains identifiés par les habitants »

40 terrains, aussi bien publics que privés, ont été identifiés par les habitants au cours du recensement participatif. La municipalité est en train d'étudier le potentiel agricole des terrains recensés. Les terrains retenus seront proposés aux habitants pour le développement de leurs projets d'autoproduction alimentaire. L'année 2021 est une phase de test où un nombre limité de terrains seront mis en culture pour expérimentation.

Les terrains sélectionnés qui ne seront pas utilisés cette année serviront de ressources pour les années suivantes. Merci à tous pour votre dynamisme et votre implication dans la démarche !





ALIMENTATION DURABLE



Pour bien commencer l'année 2021, les membres du défi des Foyers à Alimentation Positive se sont retrouvés à de nombreuses reprises, en extérieur et en ligne.

Début janvier, un atelier cuisine et diététique à distance, où chacun a pu cuisiner en même temps que la cheffe Pascaline, a permis de découvrir les bienfaits des légumineuses, avec des recettes concrètes pour bien les cuisiner. Fin janvier et début février, nous avons visité les Jardins partagés des Canebiers, l'épicerie zéro déchet Boomerang ou encore l'exploitation d'agrumes la Bigarade, située entre Golfe Juan et

Vallauris, que vous pouvez retrouver les mercredis après-midi sur le marché des producteurs de Mouans-Sartoux.

Enfin, un atelier jardinage alliant théorie et pratique s'est déroulé le dimanche 21 février, et nous a permis de nous initier à la permaculture ! Différents ateliers sont encore prévus pour le mois de mars, avant de clore cette troisième édition du défi, et préparer la prochaine, qui devrait débuter en septembre 2021.

Rappelons que le défi des familles à alimentation positive vise à accompagner des Mouansoises et Mouansois désireux d'augmenter leur consommation en produits bios et locaux, sans augmenter leur budget.

Contact : defialimentation@mouans-sartoux.net

La rentrée a sonné le 23 janvier dernier pour la 4^e promotion du Diplôme Universitaire Chef de projet alimentation durable, option collectivités territoriales. Ce diplôme porté par l'Université Côte d'Azur, la Ville de Mouans-Sartoux et l'association Un plus Bio est mis en œuvre pour partager l'expérience de Mouans-sartoux avec d'autres collectivités. Cette formation a pour objectif de permettre l'émergence de projets d'alimentation durable sur leurs territoires. Chaque étudiant est associé à une collectivité qui veut progresser en terme de qualité alimentaire via l'élaboration d'un projet s'appuyant sur la restauration collective et les enjeux de production durable propre à son territoire. Ce parcours de formation est fortement professionnalisant et s'appuie sur l'expérience désormais reconnue et réussie de la commune de Mouans-Sartoux qui depuis 9 ans, sert des menus 100 % bio dans les écoles et crèches de la ville. Préparés par les légumes produits dans un potager 100 % local. En 4 ans, ce parcours a formé 70 étudiants venant de 34 départements de 13 régions de France. 80 % de ces étudiants ont trouvé un emploi ou une mission à l'issue de la formation.





ÉCOLOGIE

Près de 300 sapins de Noël collectés et recyclés

Pour la cinquième année consécutive, une collecte des sapins de Noël a été organisée début janvier 2021, avec le service des « espaces verts » de la commune et le syndicat UNIVALOM en charge du traitement de nos déchets.

Le contexte de prudence, lié à la pandémie, pouvait conduire à penser que nous collecterions moins de sapins que l'année précédente. Il n'en fut rien. Le nombre de sapins collectés est quasi équivalent à celui atteint l'année précédente. Ce résultat encourageant est d'abord l'expression d'un souci partagé de voir nos résidus végétaux retourner à la nature. En effet, ces sapins sont broyés sur place - près de la gare de Mouans-Sartoux - grâce aux équipes d'[UNIVALOM](#) et du service municipal des espaces verts.

« Cette collecte évite à la déchetterie de financer des frais d'enlèvement vers des sites de traitement spécialisé »

Le broyat obtenu est laissé au repos pendant le temps nécessaire pour sécher, puis être utilisé en mélange dans nos sites de compostage collectif, ou bien en couvert végétal sur des par-

celles de jardin, ou dans les allées de jardins familiaux. Nous n'écartons pas l'idée que ce nombre de sapins vienne à diminuer. Car des enfants nous disent que, au lieu d'acheter des sapins,

ils se mettent avec leurs parents à les réaliser avec du carton découpé ou des morceaux de bois, décorés avec des ustensiles récupérés, des créations faciles d'entretien et réutilisables : des gestes qui se veulent solidaires avec notre nature en souffrance. Le résultat de ces collectes est important, car il permet aussi à la déchetterie de ne pas augmenter ses coûts de traitement, et donc nos taxes « ordures ménagères ».

En effet, cette collecte évite à la déchetterie de financer des frais d'enlèvement vers des sites de traitement spécialisé.

En outre, avec cette solution de dépôt en déchetterie, il est à craindre que tous les sapins n'y soient pas déposés. Merci aux habitants et aux artisans qui prennent le temps de venir déposer leurs sapins à pied,



en vélo ou parfois même avec une brouette ainsi qu'aux habitants de la résidence Centifolia qui, une fois par an, voient pousser une petite forêt sous leur fenêtre.

Et si vous avez des suggestions pour améliorer la collecte des sapins, n'hésitez pas à les transmettre au service des espaces verts de la commune : espacesverts@mouans-sartoux.net





PARTICIPEZ !

**La COP26 c'est déjà maintenant !
Rejoignez le mouvement des
villes européennes engagées
pour la démocratie et
la souveraineté alimentaire
le 23 mars prochain.**

Organisé par la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) avec ses partenaires européens BioCanteens, cet événement (en visio) vise à mettre en lumière le rôle-clé joué par les collectivités dans la transition vers des systèmes alimentaires durables. Parrainé par le député européen belge Marc Tarabella, Mouans-Sartoux et ses partenaires, dont les porteurs de la Déclaration de Glasgow, présenteront leur savoir-faire, ainsi que leurs solutions pratiques déjà mises en œuvre par les villes en Europe. Les participants appelleront les gouvernements européens à soutenir plus activement

LA COP26, C'EST DÉJÀ MAINTENANT !

Rejoignez le mouvement des villes européennes engagées pour la démocratie et la souveraineté alimentaire

23 mars 2021, 9-11h30, CET • ÉVÉNEMENT EN LIGNE



les territoires en vue des négociations internationales sur le climat (la COP26) à Glasgow en novembre 2021 pour assurer l'atténuation du réchauffement climatique, la protection de l'environnement et de la santé des populations. Date : 23 mars 2021 de 9 h à 11 h 30
Inscription : <http://mead-mouans-sartoux.fr/cop26/>

Atlas de la biodiversité : menez l'enquête !

Le printemps est là, c'est le moment de participer à notre grande enquête pour repérer toutes les formes de biodiversité sur notre commune. Fleurs, plantes, arbres, insectes, oiseaux, animaux et leurs milieux composent la biodiversité. L'objectif est de mieux connaître notre proche environnement pour mieux le protéger. Avec ou sans photo, relevez toutes vos observations.



Comment faire ?

- 1 : utiliser son smartphone en flashant le QR code ci-contre.
 - 2 : se rendre sur le site web de la commune et cliquer sur le blog Atlas de la biodiversité
- Tout se trouve dans l'onglet « bulletin d'observation » pour un retour :

- Par mail à biodiversite@mouans-sartoux.net
- Ou par copie papier à la mairie

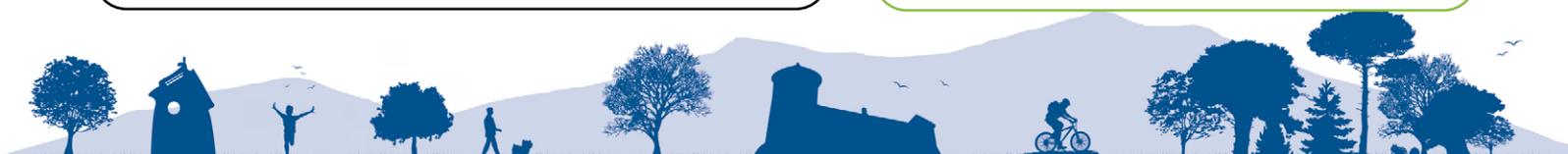
Toutes les données recueillies viendront compléter les observations réalisées par les experts du Conservatoire des Espaces Naturels PACA. Leur analyse permettra d'enrichir le diagnostic du PLU, puis de prendre les mesures de sauvegarde les mieux adaptées.

Ce 9 janvier 2021, l'AFNOR a publié la norme NF X32-001 qui vise à la sauvegarde de la biodiversité. Son objectif, face aux attentes de la société civile, est de donner un cadre et une méthode d'analyse à l'ensemble des acteurs concernés : porteurs de projets, architectes...

Il s'agit, avant de construire ou d'aménager sur un lieu, de réaliser un diagnostic afin d'identifier et clarifier les enjeux en terme de biodiversité (artificialisation des sols, zone humide, ...).

L'originalité du texte réside en la prise en compte des conséquences du projet sur la biodiversité, depuis sa conception, sa réalisation, et pendant toute la durée de sa vie. Les opérateurs doivent se fixer des objectifs, définir des moyens et mettre en place un suivi de la démarche. Cette dynamique implique communication et implication de l'ensemble des parties prenantes de l'organisation. Cette norme, émaillée de nombreux exemples, est accessible à tous et se présente sous forme de guide pédagogique.

Elle ambitionne, par une meilleure appropriation des enjeux, de réduire les recours, et au final, une meilleure protection de notre biodiversité, d'où l'importance de la discussion en phase amont avec les populations concernées, premiers bénéficiaires de cette biodiversité.





CLIMAT

GLASGOW FOOD AND CLIMATE DECLARATION

A commitment by subnational governments to tackle the climate emergency through integrated food policies and a call on national governments to act

Mouans-Sartoux signe l'Accord de Glasgow !

Mouans-Sartoux est ainsi devenue la 2^e ville française signataire après Paris !

La Déclaration de Glasgow, lancée en décembre 2020 par des réseaux de villes engagées dans la transition alimentaire, ambitionne de réunir des collectivités dans le monde entier autour d'un appel ambitieux à réduire radicalement les émissions mondiales de gaz à effet de serre grâce à des systèmes alimentaires durables. Cette déclaration souligne que les villes sont pionnières en matière de politiques et de stratégies alimentaires intégrées permettant de susciter des changements positifs au niveau local et réduire leur empreinte environnementale. Par ailleurs, elle appelle les gouvernements nationaux à établir des cadres politiques et mécanismes de gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux favorables à une prise de décision coordonnée sur les systèmes alimentaires.

Climat : à nous de jouer !

La crise sanitaire liée à la Covid-19 nous préoccupe personnellement et collectivement... mais le réchauffement climatique continue de progresser.

Avec 1 voire 2 ou 3 degrés de plus, la vie sur Terre risque d'être extrêmement compliquée. Nous pouvons déjà l'observer avec les catastrophes climatiques liées au dérèglement : tempêtes, inondations, incendies, canicules, fonte des glaciers, déplacements des populations, etc.

Entre deux Festivals, l'équipe du Festival du livre et le centre culturel, avec la MEAD et Lumia, lancent une campagne de sensibilisation et d'information autour du réchauffement climatique pour prendre conscience des enjeux et surtout agir et trouver des solutions et des actions efficaces.

Des outils et des jeunes motivé.e.s pour vous accompagner !

Dans cette perspective, Nathalie Benisti et Laurie Lemeur, étudiantes à Lumia et en service civique au centre culturel des Cèdres proposent de vous faire découvrir une approche ludique et passionnante : la fresque du climat.

Vous pouvez participer à un atelier à la médiathèque (tout public à partir de 12 ans sur inscription) les samedis de 14 h à 17 h (reporté au mercredi même heure en cas de confinement les week-ends) et vous pourrez également les rencontrer sur les marchés le mercredi.

Des ateliers avec les élèves des écoles et du collège auront lieu, ainsi qu'avec les centres de loisir et les associations qui le désirent.

Dès que possible, des réunions publiques seront organisées pour rencontrer et débattre avec des scientifiques.





Une journée dédiée au vélo sera organisée le 19 juin prochain à Mouans-Sartoux.

MOBILITÉ

Schéma directeur cyclable : 400 Mouansois ont donné leur avis !

Le questionnaire concernant l'enquête vélo a été rempli par plus de 400 personnes. Et les enseignements sont riches !

Globalement les Mouansois.es font du vélo, mais surtout souhaitent en faire plus. Les principaux freins identifiés sont la sécurité liée au manque d'infrastructures protégées, au partage de la voirie, mais aussi au comporte-

ment des automobilistes. Parmi les idées d'amélioration, il ressort des boxes pour protéger les vélos en stationnement et un service de vélos partagés. Le comité Mobilités étudie en détail chacune de ces idées pour développer le vélo au quotidien.

Du côté des infrastructures, notre projet d'aménagement de l'Avenue de Cannes — Grasse a été retenu pour recevoir un co-financement de l'État. Il s'agit de la création d'une liaison cyclable essentielle sur une longueur de 1200 mètres en traversée du centre urbain, permettant la jonction des principaux centres d'intérêt du village, au nord vers la commune de Grasse

et au sud vers la commune de Mougins. Mouans-Sartoux est la seule commune des Alpes maritimes à avoir été sélectionnée pour recevoir ce financement. Le détail de cet aménagement sera assuré en concertation avec les citoyens intéressés.

Samedi 19 juin prochain, le Crédit Mutuel avec la commune de Mouans-Sartoux et [l'association « Choisir le Vélo »](#) envisagent d'organiser une journée dédiée au vélo pour faire découvrir de façon ludique les parcours cyclistes pour les familles et les centres d'intérêt de Mouans-Sartoux.

Participez le 31 mars à la concertation publique sur la ligne SNCF Grasse-Mouans-Sartoux-Cannes-Vintimille pour un train toutes les 20 minutes et une ligne connectée à la ligne littorale

SNCF Réseau a décidé de poursuivre la concertation engagée dans le cadre du projet de la ligne nouvelle Provence Côte d'Azur. Cette nouvelle phase de concertation se déroulera au cours du mois de mars 2021 et une réunion publique par visioconférence sera organisée le 31 mars 2021.

Cette concertation est liée aux objectifs du projet de navette azuréenne de type Réseau Express Métropolitain entre Cannes et Menton qui permettra :

- six TER par heure dans les gares principales entre Cannes et Menton.
- le cadencement au quart d'heure des TER omnibus.
- une régularité de haut niveau de qualité en améliorant la robustesse du réseau.

- La coexistence des trains omnibus avec les trains plus directs en maintenant la performance de chacun.

Naturellement, la ligne Grasse-Mouans-Sartoux-Cannes-Vintimille doit s'inscrire dans ce nouveau schéma afin de renforcer les liaisons du bassin de vie du pays de Grasse avec l'ensemble des destinations des villes littorales. Afin de pouvoir bénéficier d'un train toutes les vingt minutes entre Grasse, Mouans-Sartoux et Cannes, Nice, Monaco et Vintimille, un nouvel évitement est à aménager sur la halte de la Frayère, du même type que celui aménagé à la halte des Bosquets.

Un registre pour recueillir vos avis est à votre disposition en mairie jusqu'au 14 avril et vous pourrez prendre connaissance des liens pour [participer à la réunion du 31 mars](#).

Toutes les infos sur [la page Facebook de la commune](#).





PETITE ENFANCE

Un choix multiple pour un accueil sur mesure !

Avec trois établissements d'accueil du jeune enfant, un service d'accueil familial, un réseau d'assistantes maternelles privées, Mouans Sartoux compte 70 professionnelles de la Petite Enfance pour accueillir les tout-petits, de 2 mois et demi à 3 ans.

Proposition 1 : l'« Établissement d'accueil du jeune enfant », ou la « crèche » traditionnelle. C'est au sein d'un groupe d'enfants de son âge, dans une structure spécifiquement conçue et dédiée pour l'accueillir dans les meilleures conditions, parfaitement adaptée à ses spécificités et à ses besoins physiques et psychologiques, que chaque tout-petit va pouvoir s'épanouir, encadré par des auxiliaires de puériculture diplômées d'état et des professionnelles titulaires du CAP Petite Enfance.

Les établissements d'accueil du jeune enfant sont ouverts du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h.

Situé au cœur du village de Mouans-Sartoux, à côté de la ludothèque, l'EAJE Oasis accueille 45 enfants.

A proximité de la gare de Mouans-Sartoux, l'EAJE Les P'tits Bouts en train accueille quant à lui 90 tout-petits. Enfin, de l'autre côté de la voie ferrée, l'EAJE Grand Jardin Village accueille 80 enfants.

Mais aussi un pôle restauration, basé aux P'tits Bouts en Train, qui prépare quotidiennement les repas 100 % bio, 100 % locaux et 100 % « faits maison » des enfants de chacune de ces trois structures.

Une médecin pédiatre assure également la surveillance médicale de l'ensemble de ces structures et une psychologue accompagne les équipes dans leur évolution professionnelle.

Proposition 2 : le « Service d'Accueil Familial », ou la « crèche familiale »

Dans ce cadre, c'est chez une assistante maternelle agréée par le Conseil Départemental et sous la responsabilité du Service d'Accueil Familial de la ville que va pouvoir grandir et s'épanouir le tout-petit.

Sur la commune, 9 assistantes maternelles peuvent ainsi accueillir 3 enfants chacune (un « petit », un « moyen » et un « grand » Tout-Petit), du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30 à leur domicile.

Là encore, la qualité d'accueil optimale et la prise en compte des besoins spécifiques des enfants, auprès d'adultes bienveillants, dans un milieu sécurisé, étant la règle d'or, le Service d'Accueil familial veille à l'éveil et à la socialisation des enfants, en organisant des activités quotidiennes variées sur des plages horaires dédiées au jeu et au développement physique et intellectuel, à l'Espace de Bulles d'Enfances, à la médiathèque et au gymnase de Mouans-Sartoux.



Proposition 3 : le « Relais d'Assistants Maternels », ou la « nounou privée ».

Basé à l'espace Bulles d'Enfances, ce relais contribue à mettre en relation les familles et les assistantes maternelles privées de la ville de Mouans-Sartoux et leur propose, chaque mois, de se retrouver pour se rencontrer et échanger.

Le bonus mouansois :

Qu'il soit collectif, familial, régulier ou occasionnel, l'accueil de chaque Tout-Petit doit être réfléchi et proposé de façon personnelle, spécifique et parfaitement adapté aux besoins et aux impératifs de chaque famille.

Pour ce faire, une professionnelle petite enfance est disponible pour accompagner, informer et conseiller, gratuitement, tous les parents dans leur recherche de mode d'accueil pour que soit proposé un mode et un temps d'accueil sur mesure ! Pour découvrir toutes les possibilités qui s'offrent à vous sur la commune, contactez Nathalie Bousquet au 06.78.40.27.56 ou 04.22.10.54.51 (par mail : ram@mouans-sartoux.net)

Le « petit plus » 2021

Si les conditions sanitaires le permettent, une visite pédestre guidée des différentes structures, au départ du CCAS de Mouans Sartoux et jusqu'à Bulles d'Enfances, en passant par Oasis, Grand Jardin Village et les P'tits Bouts en Train, sera proposée « en extérieur » aux parents et futurs parents qui le souhaitent.

Cette visite sera organisée un samedi matin et sur inscription.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE À MOUANS-SARTOUX

Multi-Accueil de Grand Jardin Village

72 chemin des Indes

grandjardin@mouans-sartoux.net

Multi-Accueil des P'tits Bouts en Train

150 Allée des Ecoles

ptitsboutentrain@mouans-sartoux.net

Multi-Accueil de l'Oasis

1 Rue de Verdun

oasis@mouans-sartoux.net

Service d'Accueil Familial Espace «Bulles d'Enfances»

Bat. le Maupassant,
135, allée des écoles

cfam@mouans-sartoux.net





La Laiterie, située à deux pas du collège, abrite le service jeunesse de la ville de Mouans-Sartoux.



JEUNESSE

Un nouveau logo et un partenariat fort avec le collège

Le service jeunesse de la ville de Mouans-Sartoux et sa structure *Si T'es Ado* fait peau neuve avec un nouveau logo facilement identifiable.

Une équipe de cinq agents municipaux œuvre au quotidien pour mettre en place la politique éducative de la collectivité (Projet Éducatif Local). Épanouissement, vivre ensemble, loisirs éducatifs sont les maîtres mots de l'ensemble des actions développées par l'équipe jeunesse. Afin d'aller plus loin dans la démarche jeunesse et d'être au plus près des jeunes mouansois, la ville de Mouans-Sartoux a mis l'ensemble des animateurs jeunesse à la disposition du collège La Chênaie sur le temps de pause méridien.

« Épanouissement, vivre ensemble, loisirs éducatifs sont les maîtres mots de l'ensemble des actions développées par l'équipe jeunesse. »

Ainsi, un partenariat fort s'est construit avec l'équipe éducative de l'établissement par le biais de l'animation du foyer socio-éducatif (jeux de société, échanges, discussions) et autres activités sportives. Ce sont 130 jeunes différents qui côtoient les animateurs chaque semaine. Cette présence quotidienne a permis de développer le dispositif d'accueil des élèves exclus et facilite les échanges avec l'ensemble de l'équipe éducative de l'établissement pour ne laisser aucun jeune sur

le côté. Différentes actions communes ont pu voir le jour tel que l'ACM solidaire (récolte alimentaire en faveur des plus démunis) et la fête de l'Enfance et de la Jeunesse. Cette action de coéducation n'a pu naître et se développer que grâce à la volonté de la direction du collège.

Pour l'ensemble de ces services une tarification en fonction du quotient familial est mise en place. Les inscriptions se font au 2ème étage de la Mairie annexe. Les informations sont disponibles dans la rubrique [espace téléchargement du site de la commune de Mouans-Sartoux](#) (dossiers d'inscriptions, règlement, coupons d'inscriptions, projets pédagogiques, plannings d'activités) et par téléphone au 04 93 75 40 88.

Si t'es Ado, situé 390 avenue du parc, dans le bâtiment de la Laiterie, accueille les jeunes de 11 à 17 ans et propose :

- L'accueil périscolaire du soir : Rythme de vie « entre droits et devoirs » : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 15h à 18h30 à la Laiterie. Les jeunes peuvent venir et partir quand ils le souhaitent. Une Aide aux devoirs optionnelle est proposée de 15h à 18h au collège de la Chênaie.
- L'accueil périscolaire du mercredi : « un temps suspendu » Ce dernier fonctionne de 12h à 18h30. Il est possible de s'inscrire à cette activité avec ou sans repas.
- L'accueil extrascolaire des vacances : « l'évasion » Ce temps est ouvert durant les vacances scolaires (petites et grandes) de 8h30 à 18h30.
- Les samedis spécifiques : « la découverte » Mise en place des samedis ski en hiver et nautique fin du printemps.





MERCI !



Plus de 41 années de service public, plus précisément, au service du public, au service des Mouansoises et des Mouansois.

Un caractère bien trempé mais toujours souriante et accueillante avec le public, de la malice et de la complicité avec les amis, de la finesse et de l'écoute avec tous.

Une collaboratrice hors pair qui oriente et conseille, c'est tout cela **Martine Simon** !

C'est bien plus encore mais comme c'est aussi une personne émotive, restons en là... et souhaitons lui une bonne retraite !



Après plus de 16 ans passés au service urbanisme de la Ville de Mouans-Sartoux, **Frédéric Ferrer** a pris sa retraite en fin d'année passée. Au fil de sa mission, Frédéric aura notamment participé à l'établissement du 1^{er} PLU (plan local d'urbanisme) de Mouans-Sartoux, la réalisation de nombreux bâtiments mouansois tels que la médiathèque et son cinéma, la préemption des terres de Haute Combe pour la réalisation de la régie agricole. Frédéric va enfin pouvoir prendre le temps de silloner les routes avec son vélo.

- **Franck TARONI** : après trente années en tant que chauffeur de bus au sein de la commune de Mouans-Sartoux, M. TARONI a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} février 2021.

- **Claudine ARINGHERI** : depuis le 1^{er} janvier 2021, M^{me} ARINGHERI profite d'une retraite bien méritée après trente ans passés au sein du service

des Ressources Humaines de la commune.

- **Sylvie BEAUCHET** : après 38 années passées à la ville dont 20 ans à la médiathèque en tant que responsable du secteur jeunesse, Sylvie est maintenant jeune retraitée. Sylvie a beaucoup apporté à la médiathèque avec sa dynamique et ses qualités de conseil et d'accueil du public.

- **Chantal LEGALL** : agent du service entretien depuis 2008, M^{me} LEGALL pourra profiter de sa retraite au 1^{er} avril 2021.

- **Martine LEIGNEL** : en charge des ressources humaines au CCAS depuis quinze ans, M^{me} LEIGNEL fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mai 2021.

LA PAROLE AUX ÉLUS

Liste d'Union pour la gestion municipale

Le projet de loi « climat et résilience » est en discussion à l'Assemblée Nationale depuis le 8 mars. Il doit permettre de réduire de 40 % nos émissions de gaz à effets de serre d'ici à 10 ans. S'il convient de saluer certaines avancées notamment sur l'artificialisation des sols, la prise en compte des critères environnementaux dans la commande publique, l'interdiction de la création de nouvelles surfaces commerciales... force est de constater que ce projet de loi répond insuffisamment au défi de la transition écologique, en particulier on peut regretter l'absence de dispositions permettant de décarboner notre agriculture et notre industrie et l'absence de moyens alloués aux collectivités pour financer les initiatives locales. Espérons que le débat parlementaire réhaussera les ambitions générales du texte.

Pierre ASCHIERI

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

L'escalade de l'hyper-violence dans notre pays est préoccupante pour l'avenir. Les menaces de mort contre les élus se multiplient. Certains quartiers sont le terrain de jeu favori de délinquants qui défient l'autorité de l'État en s'en prenant à nos forces de l'ordre et de secours. Comment ne pas être choqué lorsqu'un adolescent perd la vie dans une rixe entre bandes rivales ? Les criminels sont de plus en plus jeunes. Les victimes aussi... La montée du séparatisme gangrène nos territoires. À Trappes où un professeur doit être placé sous protection. Pire, à Conflans, avec l'assassinat de Samuel Paty, mort pour avoir voulu enseigner que la liberté est un droit fondamental. Nous ne pouvons plus rester immobiles. Réaffirmons ce qu'est la France, ses valeurs et soyons intraitables envers ceux qui s'en affranchissent.

Christophe CHALIER

Liste « Participe Présent »

L'urbanisation galopante de notre commune force Participe Présent à s'interroger. De nouveaux immeubles surgissent, changeant durablement la physionomie du centre-ville. Cela n'est pas sans poser des problèmes : circulation, cadre de vie, choix architecturaux, parking, adaptation des infrastructures... sur lesquels les citoyens doivent être consultés. A quand cette consultation, sur papier ou en ligne ? Le covid ne doit pas être un frein à la démocratie participative ! Partagez vos avis sur la page FB de Participe Présent.

Yann SAVIGNAC





VIE MUNICIPALE

L'essentiel du conseil municipal du 17 février 2021

- CCAS

Versement d'une avance de subvention de 500 000€ au CCAS afin de faire face à ses dépenses de fonctionnement.

- Associations

Renouvellement de la convention tri-annuelle entre la ville et l'association « Les jardins familiaux des Canebiers » : mise à disposition à titre gracieux d'un terrain agricole de 4500 m² dans des conditions d'utilisation encadrées par un cahier des charges.

- Ecoles

Accueil des enfants extérieurs
Signature d'une convention de réciprocité avec la ville d'Opio stipulant la réactualisation du coût de participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire.

- Psychologue scolaire

Renouvellement de la convention avec les communes de La Roquette sur Siagne, Auribeau sur Siagne et Mouans-Sartoux répartissant équitablement les dépenses nécessaires au travail de la psychologue.

- Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD)

La commune de Mouans-Sartoux, par l'intermédiaire de la MEAD, reçoit des subventions de plusieurs financeurs dont une partie a vocation à couvrir les frais de venue des différents partenaires dans le cadre de son comité de pilotage. L'autorisation de rembourser ces personnes est donc donnée.

- La commune souhaite déposer une demande de labellisation de niveau 2 de son Projet Alimentaire Territorial et solliciter des financements dans le cadre de « France Relance » pour des projets favorisant l'installation d'agriculteurs et étudiant l'impact santé du projet sur ses habitants.

- Travaux

Depuis 2019 est programmé un ensemble de travaux : l'extension du parc et des jardins, la mise en accessibilité du château historique, la réhabilitation des ateliers d'éducation artistique et la réfection des façades de la Donation. Seule cette dernière a pu être réalisée en 2020 en raison de la crise sanitaire. A la demande de l'Etat, le plan de financement a été revu et une demande de subvention de 394 200€ est déposée dans le cadre du plan de relance Culture, les autres financements restants acquis.

- Urbanisme

- Engagement d'une procédure de projet emportant mise en compatibilité du PLU : En effet le PLU nécessite d'être adapté pour permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général dans la zone de l'Argile. Il s'agit d'un hôtel d'entreprises, porté par la CCI, destiné à proposer à des entreprises hébergement et services partagés.

- Pour faire face à la pression grandissante des promoteurs au niveau du quartier de la gare et pour éviter un développement urbain sans cohérence, la commune a souhaité se donner du temps pour réfléchir et concerter la population sur le devenir de ce quartier.

Ainsi l'EPF (Etablissement Public Foncier) PACA a été sollicité, en exerçant le droit de préemption, pour porter le foncier des parcelles acquises pendant 5 ans. L'étude s'inscrit dans le temps de la révision participative du PLU qui débute.

- Eaux de Mouans

En application de l'article L1521-1 du code général des collectivités territoriales sur les transferts de compétences, la commune doit

céder à CAPG une part supérieure aux 2/3 de celles détenues par la commune. Ainsi le capital social de la SEML est composé de 800 actions, réparties actuellement ainsi : 560 pour la commune et 240 pour la SAS Notre eau. La nouvelle répartition devient : 374 pour CAPG, 186 pour la commune et toujours 240 pour la SAS Notre eau. Le conseil d'administration est composé de 12 membres : 5 élus communautaires qui sont des élus mouansois (M^{me} Gourdon, M^{me} Requiston, M^{me} Frèche, M. Raibaudi, M. Martello), 3 élus pour la commune (M^{me} Dourens, M. Aschieri, M. Trami) et 4 représentants de la SAS Notre Eau..



- Ressources humaines

Depuis 2013, la mairie de Mouans-Sartoux verse une aide financière pour les agents ayant souscrit un contrat de mutuelle ou de prévoyance labellisé et rentrant dans un barème de revenus.

Dans l'attente de la parution de textes nationaux modifiant ces prises en charges, la grille des plafonds de revenus à ne pas dépasser a été revalorisée de 6% afin d'ouvrir ce dispositif à plus d'agents.





Préserver, promouvoir, valoriser et consolider
la filière des plantes à parfum en agriculture biologique.

ÉCONOMIE

Depuis 2018, l'Aromatic Fablab, installé au chemin des Gourettes sur des terrains municipaux, développe la production de plants bio de *Rosa Centifolia* et de *Jasminum Grandiflorum* et la transmission des savoir-faire. Une seconde serre a été construite en 2020 consacrée à des activités de recherche et développement. La mise en place de l'irrigation et l'acquisition d'un tracteur, soit un investissement de plus de 80 000 €, par l'association Fleurs d'Exception qui porte ce projet sont venus renforcer l'activité.

Inscrit comme mesure de sauvegarde phare au dossier UNESCO, l'ambition de ce projet reste plus que jamais de préserver, promouvoir, valoriser et consolider la filière des plantes à parfum en agriculture biologique, dans un esprit collectif et de partage, profitable à l'ensemble de l'agriculture du pays de Grasse, et au-delà à toute la filière Parfum et Cosmétique.

En 2021, l'offre de service en recherche et développement aux entreprises de la filière Parfums et Cosmétique : multiplication de nouvelles plantes en vue de futures productions (élaboration de parcours culturels), mise en culture de plantes à fort potentiel en principes actifs, sera programmée.

De nouveaux investissements dans les ressources humaines avec l'embauche d'une deuxième salariée pour assurer le développement et la pérennité du projet. Il faut se féliciter de ces annonces faites par la présidente de Fleurs d'Exception, Armelle Janody.

La commune de Mouans-Sartoux est heureuse d'apporter tout son soutien à cette action emblématique du Pays de Grasse.

VIVRE ENSEMBLE

Pour en finir avec le sexisme, notamment dans les transports

**Le sexisme est une violence « ordinaire »
que l'on retrouve partout dans la société :
au travail, dans l'éducation des enfants,
à l'école, sur les réseaux sociaux, etc.**

Les transports en commun sont l'un des lieux où le sexisme, la violence et les agressions, qu'elles soient verbales ou physiques, sont le plus présentes.

Dans le cadre de la journée internationale du droit des femmes, lundi 8 mars, une exposition a été installée au CDI du collège La Chênaie de Mouans-Sartoux (réalisée par les élèves du collège en 2019 lors du 32^e Festival du livre de Mouans-Sartoux) et une rencontre a été organisée autour de cette question avec une classe de 3^e et deux de leurs professeurs, d'histoire-géo et de français.



Des échanges intéressants, qui ont débouché sur la question du sexisme en général et des stéréotypes. Une chose est ressortie : la banalisation de ces comportements sexistes qui finissent par paraître « normaux » tant ils sont courants alors qu'ils sont inadmissibles !

Et punis par la loi selon leur gravité et après dépôt de plainte.

Les jeunes, témoins de ces comportements, ont expliqué leurs propres réactions.

Un questionnaire en ligne accessible à tou.te.s pour réfléchir à des actions ciblées et efficaces. Les élèves du collège La Chênaie ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne sur le sexisme dans les transports en commun. Ce questionnaire anonyme et rapide est accessible à tous en flashant le code sur le visuel ci-contre.

Merci à Alter égaux et à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, organisatrices de cette campagne,

à tous les partenaires sociétés de transport et aux autorités de sécurité qui nous accompagnent.





Les principales ambitions du PLU seront de conserver les richesses de la Ville de Mouans-Sartoux, développer les terres agricoles, tout en limitant l'étalement urbain.

URBANISME

Arnaud Dawidowicz nouveau directeur du service

Depuis le 15 mars 2021, le service urbanisme s'est attaché les services d'un nouveau directeur : Arnaud Dawidowicz (sur notre photo ci-dessus aux côtés d'Isabelle Dourlens, élue déléguée à l'urbanisme).

Arnaud a travaillé pendant une dizaine d'années en région parisienne en tant que directeur adjoint à l'urbanisme. Il a choisi Mouans-Sartoux pour raisons familiales mais surtout pour le projet mouansois qui l'a particulièrement séduit.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Le service urbanisme a connu un début d'année un peu tendu en termes de plan de charge. Avec le soutien et l'expérience de Nathalie Cavigliasso qui a assuré la période de transition en attendant l'arrivée du nouveau directeur, Claudie Cottrez a accueilli le public trois matinées par semaine pour répondre à l'ensemble des interrogations, pour réceptionner les dossiers d'urbanisme, tout en poursuivant l'instruction de ses affaires habituelles. Michèle Pastorelli, a continué à traiter les réponses aux notaires et à travailler à mi-temps aux services des impôts pour le compte de la commune.

Dès ce mois-ci, l'équipe se renforce avec l'arrivée d'une assistante d'accueil, Julie Michon-Point, à qui nous souhaitons également la bienvenue.

L'année 2021 est une année charnière sur le plan de l'urbanisme ; elle marquera :

- le démarrage de la révision du PLU. Le bureau d'études Terre d'Urba,



accompagnera la Ville de Mouans-Sartoux pendant les 2 ans de révision, et Philippine Ecard (indépendante) orchestrera la concertation citoyenne.

- L'entrée en vigueur du nouveau RLP (Règlement Local de Publicité)
- La préparation de la dématérialisation des procédures d'urbanisme, obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022.
- La signature d'une convention partenariale avec l'EPF PACA afin de se donner du temps pour réfléchir à l'aménagement du quartier de la Gare. Cette réflexion devra être menée courant de l'année 2021.

La révision du PLU est un exercice particulièrement complexe car il dessinera les orientations et les contraintes d'aménagement de Mouans-Sartoux. Le PLU se veut « participatif » : la population mouansoise sera associée sous forme d'ateliers.

La révision du PLU s'organisera en plusieurs étapes :

- Diagnostic de l'état actuel : 8 mois environ.
- Elaboration du PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable)
- Traduction sous forme réglementaire et graphique
- Analyse et enquête publique
- Approbation du PLU.





Cours de gym douce sur le stade municipal.

VIE ASSOCIATIVE

A la Maison Bleue, adaptation et optimiste de rigueur !

Depuis le 28 novembre 2020 et après un mois de confinement, certaines activités ont retrouvé les chemins des salles couvertes et des installations municipales extérieures.

Toutefois depuis cet automne, des interrogations légitimes se sont posées dans les services municipaux et dans les têtes des dirigeants associatifs mouansois.

Des questionnements en lisant les circulaires, les arrêtés, les consignes sanitaires... Donner l'accès à qui ou ne pas donner d'autorisation ? Les majeurs, les mineurs ? Les sports de salle, de plein air ? Les clubs de droits privés ou publics ? Les publics scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Quelques dérogations étaient possibles pour

certains acteurs de la vie associative : « Pôle Espoirs », l'élite, les professionnels, les étudiants en formation, le sport/santé, le handisport, dans les ERP de plein air, sur l'espace public avec 6 personnes maximum... sous conditions et autorisations de l'organisation des services municipaux.

« La Direction Sports-Vie Associative-Evénements de la ville s'est adaptée et a pu répondre à chaque besoin. »

Un planning hebdomadaire a été spécialement mis en place par la Maison Bleue, depuis décembre dernier. La direction Enfance-Education a mis à disposition des espaces scolaires le mercredi après-midi, les week-ends.

Des stages ont pu être organisés durant ces vacances scolaires d'hiver. Le stade de football Rebuttato a été pris d'assaut avec de nouvelles

activités et tranches horaires dédiées au judo, à la gym et expression corporelle... Les associations comme le SCMS football, le Judo Kwai Mouansois, la Gym Volontaire, la Gym Tonic/Gym Douce ont pu à nouveau s'exprimer, tout comme les centres de loisirs Enfance et Jeunesse.

D'autres secteurs de la commune ont été investis comme les cours des écoles Aimé Legall, de l'Orée du Bois, le parc du château, la Donation, les terrains de proximité de Grand Jardin Village et de François-Jacob par les clubs HBMMS, GRS, le Pays de Grasse Mouans Volley-Ball, Pieds Nus, Qi Gong...

Chacun a pu ressentir une joie de se retrouver et de transpirer sur les stades, courts, salles, pistes... Tous ces enfants, ces jeunes, ces adultes avec leurs encadrements, leurs responsables avaient le sourire en ce mois de février ensoleillé.

Les manifestations sont rares ou à l'arrêt : pas de carnaval, pas de fête foraine, pas de tournoi, pas de match, pas de concert, pas de bal, pas de conférence, pas de théâtre, pas de cinéma... Seuls les marchés ont la possibilité et l'autorisation des services de l'État pour l'instant.

Restons optimistes, demain et les beaux jours seront vite là...





Gilles Pérole, Marie-Christine Mathieu, Nicolas Hulot et André Aschieri en juin 2011.

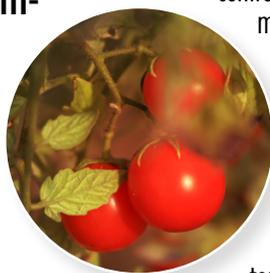
BIO

La régie agricole de Haute Combe fête ses 10 ans !

Fin 2008, la cantine n'arrivant pas à s'approvisionner en légumes bio et locaux, l'équipe municipale emmenée par André Aschieri a eu une idée un peu folle...

« Si on ne trouve pas de légumes pour la cantine on va les produire nous mêmes ! »
De cette boutade est né un magnifique projet qui aujourd'hui encore a tout son sens.

L'équipe des espaces verts et des 3 agriculteurs municipaux produit chaque année 25 tonnes de légumes pour les 1200 repas quotidiens de la cantine. Les équipes de cuisine les transforment en plats qui régaler les enfants ! A Mouans-Sartoux, les enfants mangent des légumes Bio du domaine de Haute Combe tous les jours et ils les adorent, même les blettes ainsi que bien entendu



le plat fétiche : la soupe de courge. L'été dans les cuisines on fait aussi des réserves pour la fin de l'hiver en surgelant une partie de la production. Les enfants des écoles et du centre de loisirs viennent souvent sur la ferme municipale pour découvrir, cultiver ou récolter, c'est de l'éducation à une bonne alimentation grandeur nature.

La régie agricole a fait naître un projet plus large en 2016 mis en œuvre par la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) afin de construire la souveraineté alimentaire de Mouans-Sartoux. Cette régie agricole, on est venu la voir de toute la France, mais aussi de toute l'Europe ainsi que d'Australie, de Nouvelle Calédonie, du Japon, de Taïwan et de Corée du sud. Aujourd'hui une trentaine de projets similaires se sont inspirés de notre expérience en France et nos partenaires européens du Portugal et de Bulgarie viennent aussi de créer leur ferme municipale.



Sébastien Jourde, cheville ouvrière du domaine et 1^{er} agriculteur municipal de France.



Les premiers semis du domaine (ci-dessus les pommes de terre) et la première récolte (ci-dessous les fèves) effectués en 2011 par les écoliers mouansois.



Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

